



Accusation non fondé par le syndic de copropriété

Par **didier**, le **25/03/2009** à **18:08**

bonjour

le syndic de copropriété ou je suis locataire m accuse d avoir rayé un vehicule avec ma moto ce qui est faux de plus il ont afficher cela dans le hall d entrée a la vue de tous est que cela est considéré comme de la diffamation ???
cordialement a vous